



Déclaration de l'Union des Fondateurs des Sites Internet d'Informations de Guinée (UFSIIG)

L'Union des Fondateurs des Sites Internet d'Information de Guinée (UFSIIG) tient à rappeler à ses membres l'importance d'une couverture médiatique responsable et éthique à l'occasion du référendum constitutionnel prévu ce dimanche 21 septembre 2025.

Conformément aux règles établies par la Haute Autorité de la Communication (HAC) et la Direction Générale des Élections (DGE), nous invitons l'ensemble des membres de L'UFSIIG à :

1. Respecter strictement les textes et directives relatifs à la couverture électorale.
2. Faire preuve de professionnalisme et de prudence dans le traitement de l'information liée au référendum, en évitant toute diffusion de rumeurs ou d'informations non vérifiées.
3. Mettre en avant la responsabilité et la sensibilité inhérentes à la couverture médiatique des élections, afin de préserver la paix sociale et la confiance des citoyens dans le processus démocratique.
4. Se référer exclusivement aux communiqués officiels pour la publication des résultats des bureaux de vote, rappelant que seul l'organe organisateur des élections est habilité à diffuser ces résultats.

L'Union des Fondateurs des Sites Internet d'Information de Guinée (UFSIIG) réaffirme son engagement pour un journalisme éthique, impartial et au service de l'information fiable, et encourage tous ses membres à contribuer à un environnement électoral serein et transparent.

Fait à Conakry, le 20 septembre 2025

Le Président

Younoussa Naby SYLLA

